

École Montessori Bilingue
Paris17



ALL YOU NEED IS LOVE



Formulaire de demande d'inscription

Année scolaire
2018 / 2019





Classe de : (veuillez cocher la classe correspondante)

Classe (2 ans et demi à 5 ans - PS/MS)

Classe (5 à 7 ans - GS/CP)

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Langues parlées :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Établissement actuel :

Téléphone domicile :

Classe actuelle :

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

PÈRE

Nom – Prénom :

Adresse (si différente de celle de l'enfant):

Profession :

Nom de l'entreprise :

Téléphone professionnel et/ou mobile :

E-mail :

MÈRE

Nom - Prénom :

Adresse (si différente de celle de l'enfant):

Profession :

Nom de l'entreprise :

Téléphone professionnel et/ou mobile :

E-mail :

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire Vie maritale

Personne assurant le suivi scolaire Père Mère Représentant légal

E-mail sur lequel vous souhaitez recevoir les informations scolaires :

PERSONNES À PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Mr ou Mme :

Téléphone fixe et/ou mobile :

Autre contact (si souhaité)

Mr ou Mme :

Téléphone fixe et/ou mobile :



Pourquoi souhaitez vous inscrire votre enfant dans une école Montessori ?

En tant que parent(s), quelles sont les valeurs que vous souhaitez transmettre à votre enfant ?

Qu'attendez vous de notre école ?



TARIFS

(payable en 1, 4 ou 12 fois)

Droit d'Entrée : 900 €

FRAIS DE SCOLARITÉ

(lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 16h15)

9480€/an

soit 790€/mois sur 12 mois

Réduction : -10% pour le 2ème enfant, -20% pour le 3ème

Déjeuner : lunch box apportée par les parents

Frais administratifs (annuels) : 250€
(excepté la première année car inclus dans le droit d'entrée)

FRAIS ANNEXES

Garderie du matin (à partir de 8h30) : Gratuite

Garderie du soir (de 16h30 à 18h30)** : 5€/heure*

*Toute heure commencée est due

** 50% des coûts de garderie peuvent être déductibles des impôts pour les enfants de moins de 6 ans

Une fois l'inscription validée, paiement du droit d'entrée (non remboursable, valable pour toute la scolarité) ainsi que du premier mois.

Pour une entrée en cours d'année scolaire : paiement du droit d'entrée et du mois de scolarité en cours.

Les frais de scolarité mensuels sont payables d'avance, par prélèvement bancaire, tous les premiers du mois (ou les premiers des mois de septembre, décembre, mars et juin pour le paiement en 4 fois).

En cas de paiement en plusieurs fois, le formulaire d'autorisation de prélèvement devra être complété et signé lors de l'inscription. Aucun délai de paiement ne peut être accordé.

La réinscription d'une année sur l'autre a lieu fin mars par le règlement des frais administratifs de l'année suivante (non remboursables).

Dans le cas d'un départ en cours d'année scolaire, un préavis par écrit de 3 mois doit nous être envoyé avec accusé de réception. Tout mois commencé est dû intégralement au tarif de l'année en cours.

- + Notre école Montessori est une école privée hors contrat ne recevant aucune subvention. Afin de conserver une saine gestion financière, les parents s'engagent à respecter scrupuleusement l'échéancier de paiement des frais de scolarité. Tout incident de paiement entraînera une majoration des frais de scolarité de 10% pour la période concernée.

Choix d'échéancier pour les frais de scolarité : comptant en 4 fois en 12 fois

Le représentant légal (nom, prénom)

Date et signature (mention « lu et approuvé »)